



LE TRAIT D'UNION

N° 10 Janvier 2004



JOURNAL D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE BRASSAC SUR AGOUT

Editorial :

LES SOUCIS ET LES MALHEURS...

Quelques pensées furtives qui, en 2003, ont parfois pu vagabonder dans nos têtes brassagaises (y compris dans la mienne)... Et quelques comparaisons entre nos soucis quotidiens et les malheurs du monde. Raccourcis certes faciles, mais qui aident à dédramatiser les petits tracés «franco brassagais» :

« Le nouveau stationnement dans l'allée, c'est pas très pratique... ! »

• Que dirions-nous si, à l'improviste, une armée de bulldozers débarquait sur notre commune, rasant notre village, asséchant notre rivière et nous poussant à l'exode ?!!

• C'est pourtant exactement ce qui arrive aux tribus d'Afrique ou d'Amazonie qui ont la malchance de vivre au mauvais moment au mauvais endroit et qui, expulsées de leurs terres, n'ont que leurs lances pour menacer des conducteurs de travaux qui se retiennent pour rigoler...

« La canicule de cet été, j'espère que ça recommencera pas... ! »

• Que dirions-nous si, depuis 3 ans aucune goutte d'eau n'était tombée du ciel, entraînant la famine et la sécheresse, si l'aide humanitaire était détournée par le gouvernement afin de rémunérer des miliciens chargés de lutter contre des rebelles ?!!

• C'est pourtant exactement ce qui se passe en Ogaden, province d'Ethiopie devenue un immense camp militaire où l'armée multiplie les exactions, emprisonne, massacre, interdit l'accès à l'eau et où 3,5 millions de personnes meurent de faim ...

« C'est bien dommage de l'abattre, le beau séquoia du parc... ! »

• Que dirions-nous si, des bûcherons inconnus venaient décimer nos bois et nos forêts qui font notre richesse, notre plaisir et notre fierté, si en quelques mois nous nous retrouvions ainsi en plein cœur d'un désert ?!!

• C'est pourtant exactement ce qu'il advient des forêts tropicales où la déforestation fait disparaître toutes les deux secondes l'équivalent d'un terrain de football alors que selon les laboratoires pharmaceutiques, 70% des médicaments testés contre le cancer proviennent des plantes de forêts tropicales ...

« Le nouveau tri des ordures, je vois pas en quoi c'est utile contre la pollution... ! »

• Que dirions-nous si, dans nos épiceries habituelles, nous ne trouvons que des aliments contaminés, étant ainsi obligés de nous nourrir avec des denrées radioactives et d'en subir les conséquences sur notre santé ?!!

• C'est pourtant exactement ce que doivent endurer près de six millions de personnes vivant dans des zones contaminées par l'explosion de Tchernobyl, consommant depuis 17 ans des produits contaminés au césium 137, voyant les enfants naître mal formés ...

« Cette histoire de laïcité, je sais pas trop quoi en penser... ! »

• Que dirions-nous si, l'on n'avait plus le droit de consommer de l'alcool, s'il était interdit d'aller au cinéma, si les femmes ne pouvaient porter un jean, si la présomption d'innocence n'existait pas ?!!

• C'est pourtant exactement ce que subissent les habitants de l'état de Zamfara au Libéria où règne la loi islamique, les femmes doivent être couvertes de la tête aux pieds sous peine d'être punies de coups de fouet, un voleur de pommes est amputé de la main et le moindre suspect risque la mort par lapidation.

Souhaitant que 2004 se limite à nos petits soucis quotidiens...et soit donc pour vous toutes et tous une bonne et heureuse année !

Marc DURAND



Le mot du maire :

Comme le souligne Marc Durand, dans l'éditorial ci-dessus, il y a peu de chances, en effet, que cette année 2004 soit aussi mauvaise pour nous, que pour ce grand nombre qui souffre de tant d'inepties planétaires.

Mais je me trouve bien démuni devant toutes ces déficiences internationales, même si ma conscience, comme celle de Marc, et certainement aussi la vôtre, s'insurge devant ce paradoxe du malheur des autres et des vœux souvent futiles que nous nous souhaitons...

Aussi avec mes collègues du conseil municipal, puisque c'est bien ici que se situe notre devoir et notre action, je souhaite à tous, une très Bonne Année «Brassagaise», car pour influencer sur le bonheur du monde, il faut bien se soucier d'abord de celui de Brassac.....

Bonne Année!
Damien CROS

Concours de décoration de Noël du village

La municipalité avait montré l'exemple en améliorant l'illumination et la décoration de Brassac. Le concours lancé a connu un beau succès et de nombreux commerçants et particuliers ont fait l'effort d'y participer. Avant de décerner les prix la commission d'animation s'est plusieurs fois déplacée de jour ou de nuit dans les quartiers. Le lotissement de La Prade a fait la plus forte impression en ce qui concerne les maisons d'habitation, une bonne dizaine avaient été illuminées et la visite nocturne était impressionnante. A Lafusarié, deux familles se sont livrés un amical combat lumineux qui a eu pour résultat les deux plus belles illuminations du village, Michel Bouissière étant juge et partie il ne souhaita pas recevoir de lot. C'est donc Hugues et Bernadette Fargues qui emportèrent la partie suivis par la maison du pharmacien Azéma et celle de Calvet tous deux de La Prade. Voilà pour le podium des maisons individuelles.



Du côté des vitrines des commerçants, beaucoup ont également renouvelé leur décoration pour proposer aux clients des devantures scintillantes et lumineuses. Depuis des «lustres», la maison Garric est de loin, la plus belle à l'occasion des fêtes de fin d'année et aujourd'hui encore elle frappe l'œil chaque fois que l'on descend la route de Castres. La charcuterie Garric (ci-dessus : photo de l'intérieur du magasin) mérite donc bien le premier prix du concours. En deuxième position, c'est Colette Gatimel qui a fait l'effort le plus important cette année suivie par l'EURL Calvet et le garage Bardou de l'avenue du Sidobre qui sont donc troisième ex-aequo. Citons également le Café de France qui par des jeux de peintures a donné un air de fête original à sa vitrine.

Félicitons enfin l'ensemble des habitants et des commerçants qui ont embelli leurs façades par des guirlandes lumineuses ou brillantes. Merci aussi aux particuliers qui ont offert les sapins du pont neuf et des places.

Hélas, quelques abrutis n'ont rien trouvé de mieux que d'arracher des boules de Noël et des ampoules des sapins installés par les commerçants ou la municipalité. Il y a quand même de meilleurs moyens de s'amuser ! Même quand on perd la boule...

Tri sélectif

La communauté de Communes a attribué des sacs gratuitement mais le quota n'est pas illimité. Il a été étudié un nombre de sacs gratuits correspondant à un sac jaune et deux sacs noirs par semaine. Des sacs supplémentaires ne peuvent pas être concédés avant la prochaine échéance prévue fin janvier. Début février, de nouveaux sacs seront disponibles, vous pourrez venir les retirer gratuitement en mairie.

Ludothèque - Médiathèque

À partir du mercredi 21 janvier, la bibliothèque va s'enrichir d'un nouveau service. Une antenne de la Ludo-Média de Lacaune s'est en effet installée au 25 allée du château. Elle propose aux enfants et aux adultes une location de jeux et de jouets, une «halte-jeux» (espace réservé au jeu pendant une période donnée). Ce sont 600 jeux répartis sur les deux sites de Lacaune et Brassac qui seront disponibles par rotation. Quatre ordinateurs sont également mis à la disposition du public pour jouer mais aussi pour s'initier à l'informatique avec l'aide d'une formatrice. Au programme, des formations personnalisées pour les logiciels Word, Excel, Publisher et apprentissage sur Internet. Il est également possible de surfer sur le Web, de réaliser des documents, des dossiers, des CV...



Horaires d'ouverture :

Vacances : le jeudi et le vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Temps scolaire : le mercredi et le vendredi de 14 h à 18 h.

Deux brassagaises, Patricia Landes et Nicole Cavallès vous accueillent à la ludothèque.

Syndicat d'initiative du pays brassagais

Vous avez des idées ?

Participez à la vie du pays en adhérant au syndicat d'initiative. Devenez membre actif ou membre bienfaiteur, renseignements au SI.

Camping

La municipalité a été sollicitée par des particuliers souhaitant prendre la gestion du camping en adjudication. La réflexion est ouverte... les éventuelles personnes intéressées ou celles ayant des idées à proposer peuvent se faire connaître à la mairie.



Recensement

Trois agents ont été recrutés parmi la liste des demandeurs d'emploi. En collaboration avec le coordonnateur communal Yves Forest, Philippe Icher, Marjorie Vialan ou Odile Protin se présenteront donc à votre domicile pour réaliser cette enquête officielle qui a débuté le 15 janvier 2004.

Création d'une école VTT à Brassac

Le «BRASSAC VTT CLUB» va mettre en place une école de VTT ouverte aux enfants de 6 à 16 ans qui veulent pratiquer en loisir ou en compétition cette activité idéale dans le cadre naturel de Brassac. Thierry Jalbaud a intégré le club afin de s'occuper de l'encadrement, il a le statut de moniteur cycliste français ainsi qu'un brevet d'état «BEESAC». Des stages seront organisés dans le village ainsi que des sorties en partenariat avec le centre de loisirs



Village fleuri

Pour la deuxième année consécutive, Brassac a été récompensé par le Comité National pour le fleurissement de la France. En participant au concours départemental de fleurissement, notre village a obtenu le prix spécial de la création d'un espace vert. Cette récompense concerne le parc du château de la Marquise qui a fait l'objet de toutes les attentions depuis sa création. Félicitons la sous-commission au fleurissement composée de Nani Chabbert, Francette Séguier et de Michel Bouissière qui n'hésitent pas à donner de leur temps pour faire de Brassac un lieu fleuri et agréable à vivre ou à visiter. Ce trio attend d'ailleurs d'autres bénévoles qui pourraient leur donner la main, dès le printemps revenu.

Les personnes intéressées peuvent se présenter à la mairie.

Carnaval de Brassac

Samedi 7 février 2004

- 14 h : Ramassage des enfants du canton en bus
(Merci aux transports Maury)
- 14 h 30 : Départ château de la marquise
- 15 h : Défilé dans le village
- 16 h : Jugement du Carnaval
- 17 h : Goûter, Boum pour enfants
- 18 h : Apéritif
- 21 h : Défilé dans le village
- 23 h : Bal Masqué à la marquise



*Dernier moyen
inédit de
prohiber
l'azzosage.*



EX-PRESSE

Il
y
a
50
ans

Bal du Carnaval

Dimanche 9 février 1964, l'orchestre Maurice Saint-Paul, animera le grand bal masqué de sa majesté carnaval.

A partir de 15 h 30. grande matinée familiale dansante, avec un concours de travestis et de masques, réservé aux enfants.

En soirée, on dansera à partir de 21 heures. Au cours de ce bal masqué les jeunes et les moins jeunes pourront participer à des concours de danses (du twist à la valse).

Un grand cotillon clôturera cette journée.

*Quand se veirà lo bombardier
escampar pluèja de confettis
Quand se veirà lo canon
faire riseta a l'objectiu,*

*farai del Carnaval
la Fèsta Nacionala.*

*Quand se veirà lo tanc
passejar filhas a la fèsta,
la bala far de zigas-zigas
coma lo serpentiu,*

*farai del Carnaval
la Fèsta Nacionala.*

Miquèl Decòr

CARNAVAL

CARNAVAL

*Quand on verra le bombardier
jeter des pluies de confettis
quand on verra le canon
faire risette à l'objectif*

*je ferai du Carnaval
la Fête Nationale.*

*Quand on verra le tanc
promener les filles à la fête
la balle faire des zigzags
comme le serpentiu*

*je ferai du Carnaval
la Fête Nationale.*

l'Octogone